

DIFFERENTES VOIES D'OBTENTION DU CERTIFICAT INDIVIDUEL PROFESSIONNEL

UTILISATION		DISTRIBUTION		CONSEIL	
<p>DECIDEUR</p> <p>Acheter et utiliser les produits pour son propre compte ou pour entraide agricole</p>	<p>en Entreprise Non Soumise à Agrément - DENSA</p> <p><u>Accès au certificat : PREMIER</u></p> <ul style="list-style-type: none"> . Par une formation de 14 h + QCM . Par un test seul (seuil de réussite 15/30) . Par un diplôme datant de moins de 5 ans <p><u>Accès au certificat : RENOUVELLEMENT</u></p> <ul style="list-style-type: none"> . Par une formation de 7 h minimum . Par un test seul (seuil de réussite 15/30) . Par un diplôme datant de moins de 5 ans 	<p>VENTE</p> <p>Vendre les produits UNIQUEMENT</p>	<p>Mise en vente - vente des produits phytopharmaceutiques - MVPP</p> <p><u>Accès au certificat : PREMIER</u></p> <ul style="list-style-type: none"> . Par une formation de 21 h + QCM . Par un test seul (seuil de réussite 20/30) . Par un diplôme datant de moins de 5 ans <p><u>Accès au certificat : RENOUVELLEMENT</u></p> <ul style="list-style-type: none"> . Par une formation de 7 h minimum . Par un test seul (seuil de réussite 20/30) . Par un diplôme datant de moins de 5 ans 	<p>CONSEILLER</p> <p>Conseiller UNIQUEMENT</p>	<p>Conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques - CSPP</p> <p><u>Accès au certificat : PREMIER</u></p> <ul style="list-style-type: none"> . Par une formation de 28 h + QCM . Par un test seul (seuil de réussite 25/30) . Par un diplôme datant de moins de 5 ans <p><u>Accès au certificat : RENOUVELLEMENT</u></p> <ul style="list-style-type: none"> . Par une formation de 14 h minimum . Par un test seul (seuil de réussite 25/30) . Par un diplôme datant de moins de 5 ans
<p>DECIDEUR</p> <p>Acheter et utiliser les produits chez un tiers ou pour son propre compte et pour une activité autre que la production agricole</p>	<p>en Entreprise Soumise à Agrément - DESA</p> <p><u>Accès au certificat : PREMIER</u></p> <ul style="list-style-type: none"> . Par une formation de 21 h + QCM . Par un test seul (seuil de réussite 20/30) . Par un diplôme datant de moins de 5 ans <p><u>Accès au certificat : RENOUVELLEMENT</u></p> <ul style="list-style-type: none"> . Par une formation de 7 h minimum . Par un test seul (seuil de réussite 20/30) . Par un diplôme datant de moins de 5 ans 	<p>ATTENTION : Dans le cadre d'un renouvellement de certificat, quelque soit sa catégorie ou la modalité de de son obtention, l'attestation de formation, le bordereau de score ou le diplôme ne doit pas avoir déjà servi pour l'obtention du certificat à renouveler.</p>			
<p>OPERATEUR</p> <p>Utiliser les produits (sous la directive d'un décideur)</p>	<p>Opérateur - OPE</p> <p><u>Accès au certificat : PREMIER</u></p> <ul style="list-style-type: none"> . Par une formation de 14 h + QCM . Par un test seul (seuil de réussite 12/20) . Par un diplôme datant de moins de 5 ans <p><u>Accès au certificat : RENOUVELLEMENT</u></p> <ul style="list-style-type: none"> . Par une formation de 7 h minimum . Par un test seul (seuil de réussite 12/20) . Par un diplôme datant de moins de 5 ans 				